

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN858

présenté par
M. Jacques, rapporteur

ARTICLE 18

À la seconde phrase de l'alinéa 15, substituer aux mots :

« en outre pas »

les mots :

« pas non plus ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.